

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

A V I S

Le conseil municipal de la ville de PAMIERS se réunira le :

***Mardi 06 juin 2023 à 19 heures,
salle du conseil municipal de l'hôtel de ville***

***La séance sera retransmise en direct sur la chaîne YouTube
de la Ville de Pamiers.***

Fait en l'Hôtel de Ville, le 31 mai 2023

Le Maire

Frédérique THIENNOT



ORDRE DU JOUR :

I – POLITIQUE DE LA VILLE

1-1. Rapport d'évaluation finale du contrat de ville – territoire de Pamiers – 2015-2023

II – URBANISME ET RENOVATION URBAINE

2-1. Signature d'une convention cadre pour l'implantation de l'habitat inclusif sur la commune de Pamiers

2-2. Cession d'un terrain situé rue Eugène Duprat – Jardin de Lestang au profit d'ALOGEA – Projet de création de logements inclusifs

III - TRAVAUX / DEVELOPPEMENT DURABLE

3-1. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique – Contrats C2, C3, C4 et C5

IV – AFFAIRES FINANCIERES – ADMINISTRATION GENERALE

4-1. Commission consultative des services publics locaux – Nomination des représentants des usagers et des habitants intéressés à la vie des services publics locaux

4-2. Décision modificative n° 1 du budget principal

4-3. Décision modificative n° 1 du budget « eau »

4-4. Décision modificative n° 1 du budget « hôtellerie de plein air »

4-5. Proposition des tarifs des services publics communaux à partir du 1^{er} septembre 2023

- 4-6. Changement de nomenclature budgétaire et comptable au 1^{er} janvier 2024 – passage au référentiel M57
- 4-7. Fixation des durées d'amortissement des biens - plan comptable M57
- 4-8. Instauration du règlement budgétaire et financier

V – RESSOURCES HUMAINES

- 5-1. Création d'emplois non permanents : accroissements saisonniers et temporaires d'activités
- 5-2. Modification et mise à jour du tableau des effectifs – emplois permanents
- 5-3. Recrutement de personnels vacataires – année 2023
- 5-4. Mutualisation – Convention de mise à disposition d'un agent (Conseiller en Energie Partagée) de la Communauté de Communes Portes Ariège Pyrénées au service de la commune

VI - DECISIONS MUNICIPALES

- 6-1. Décisions municipales